

# **Année Universitaire 2022-2023**

**----- Document à lire attentivement et à conserver -----**

**I- Pr sentation de la Facult  de lettres et langues**

**II- Pr sentation g n rale des  tudes**

**A- Le d roulement de l'ann e universitaire**

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique  
Les examens

**B- Le syst me LMD**

Les dipl mes  
Le sch ma type d'un dipl me  
Le CERCIIP  
Le MOBIL

**C- Les stages**

**D- La mobilit   tudiante**

**III- Les  tudes de Master FLE/S : Francophonies, Interculturel, Langues, Didactique, Sociolinguistique (parcours M1+M2 FILDS)**

**A- Pr sentation de la fili re**

Renseignements pratiques  
Organisation des  tudes  
D bouch s de la fili re

**B- Pr sentation du Master**

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

Pr sentation de du Master 1 re ann e (M1)

Maquette de M1 S7

Descriptif des enseignements de M1 S7

Modalit s de contr le de connaissances du M1 S7

Maquette du M1 S8

Descriptif des enseignements de M1 S8

Modalit s de contr le des connaissances de M1 S8

Pr sentation de la Master 2 me ann e (M2)

Maquette de M2 S9

Descriptif des enseignements de M2 S9

Modalit s de contr le de connaissances du M2 S10

Maquette du M2 S10

Descriptif des enseignements de M2 S10

Modalit s de contr le des connaissances de M2 S10

**Calendrier universitaire**

## I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

**Une** filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

### Quelques chiffres

A l'Université : environ 31 500 étudiants inscrits en 2019-2020 dont **3400** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : Huber MARTIN

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

### Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67**

**COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05**

**BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**  
**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a>
Allemand	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
Espagnol - Portugais	Bureau 08	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
Droit-Langues	Bureau 58	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
Italien	Bureau 08	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a>
Lettres	Bureau 106 (1 <sup>er</sup> étage)	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
Sciences du langage	Bureau 23	<a href="mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr">stephanie.fuseau@univ-tours.fr</a>
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 07 bis	<a href="mailto:Cindy.carlos@univ-tours.fr">Cindy.carlos@univ-tours.fr</a>
<b><u>Modules libres</u></b>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 23	<a href="mailto:camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr">camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr</a>
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1 <sup>er</sup> étage)	<a href="mailto:rachel.regnier@univ-tours.fr">rachel.regnier@univ-tours.fr</a>
Allemand	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
Italien	Bureau 08	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	<a href="mailto:camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr">camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr</a>
	<a href="#">Bureau 207 - 2eme étage</a>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> (pour les étudiants d'échange)

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### ▶ L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement.

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

#### **CAS PARTICULIER MASTER 1 FILDS**

Après votre inscription administrative à l'Université de Tours, vous devrez **OBLIGATOIREMENT**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours obligatoires et les cours optionnels. Cette procédure est appelée « Choix d'itinéraire » pour les Masters 1 PIPOL et FILDS. Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires. **Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant ne sera pas autorisé à se présenter aux examens**

#### **Etapes de votre inscription en M1 FILDS :**

1. Un premier compte d'accès - propre à l'université de Tours - a été créé : vos identifiants sont indiqués sur votre certificat de scolarité et vous permettent d'avoir accès à votre Environnement Numérique de Travail (ENT), sur la plateforme de l'université de Tours. Votre adresse mail universitaire (xxx@etu.univ-tours.fr) est à consulter régulièrement : les principales informations vous seront adressées sur ce compte.

2. Pour les étudiants des M1 PIPOL et FILDS : Un second compte d'accès sera prochainement ouvert: vous recevrez individuellement un message de la part des techniciens du Mans comprenant votre nom d'utilisateur et mot de passe pour accéder à la plateforme Moodle de l'université du Mans où sont hébergés les cours. Ce message indiquera également la procédure à suivre pour vous connecter. Attention : ne pas supprimer ce message dont vous serez seul(e) destinataire.

3. Après réception de vos codes d'accès vous pouvez accéder à la plate-forme de cours Moodle : <http://ead.univ-lemans.fr/moodle/>

4. Pour réaliser votre inscription pédagogique, vous devrez renseigner votre itinéraire c'est-à-dire faire le choix de vos UE optionnelles. Si vous avez reçu une notification de la commission d'admission indiquant une UE à suivre (ueb, uer, uea), vous devrez impérativement la sélectionner. Pour vous aider dans vos choix vous pouvez consulter le livret pédagogique étudiant.

5. Après validation de votre itinéraire par la responsable, celui-ci ne sera plus modifiable et vous pourrez accéder à vos cours.

#### ▶ Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2022**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

## B - L'ORGANISATION DE LA LICENCE

### Les diplômés

---

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## C- LES STAGES

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

**AVANT TOUT : demander l'accord de l'enseignant responsable (votre tuteur/trice) ;** qui doit valider définitivement le choix de l'entreprise. Une fois cet accord obtenu, voici les différentes étapes, à respecter scrupuleusement.

1 - L'étudiant doit recueillir les informations nécessaires en contactant l'entreprise pour remplir la FICHE ENTREPRISE (disponible sur dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages »).

2 - L'étudiant transmet la fiche remplie (par mail) au Secrétariat pédagogique (Mme CARLOS : [sodilang.foad@univ-tours.fr](mailto:sodilang.foad@univ-tours.fr)).

3 - Le secrétariat saisit la fiche dans le logiciel PSTAGE puis prévient l'étudiant quand il peut aller dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages » pour saisir sa convention.

4 - L'étudiant remplit la convention dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ».

5 - L'étudiant imprime sa convention en 3 exemplaires, les signe et transmet les conventions à l'entreprise pour obtenir les signatures exigées.

6 - L'étudiant envoie les exemplaires signés par lui-même et l'entreprise, par la poste traditionnelle au secrétariat pédagogique FOAD. Ainsi qu'1 photocopie d'une attestation d'assurance « Responsabilité civile » + « Rapatriement » pour les étudiants résident en France si le stage se déroule à l'étranger.

7 – Le secr tariat se charge de r cup rer les signatures de votre tuteur/trice et de M. le Directeur de l'UFR.

8 – Le secr tariat p dagogique FOAD valide la convention dans PSTAGE.

9 – Le secr tariat p dagogique FOAD transmet 2 exemplaires   l' tudiant (dont 1 exemplaire   remettre   l'entreprise) et conserve un exemplaire dans le dossier de l' tudiant.

***Sans ces documents, nous ne pourrions pas nous occuper de votre convention !***

RAPPEL : un  tudiant ne peut commencer son stage qu'apr s la signature de la convention par toutes les parties. En cons quence, toutes les informations n cessaires   la saisie de la convention doivent  tre recueillies suffisamment en amont afin de permettre la saisie puis la signature de la convention avant le d but du stage.

### QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

**rpro.univ-tours.fr**

**La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.)** met   votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la pr paration de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'ann e
- Un site internet d di  aux stages et aux jobs  tudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider   cibler les bonnes entreprises, pr parer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour d couvrir un secteur d'activit s ou un m tier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour  tre visible des recruteurs partenaires
- Contacter le r seau des anciens  tudiants de l'Universit  de Tours
-  tre inform .e des  v nements   ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

### **La mobilité est soumise à un dossier de sélection.**

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : [international@univ-tours.fr](mailto:international@univ-tours.fr)

## **III- Les Etudes de Master FLE/S : Francophonies, Interculturel, Langues, Didactique, Sociolinguistique (parcours M1+M2 FILDS)**

### **PRESENTATION DU MASTER FRANCOPHONIES, INTERCULTUREL, LANGUES, DIDACTIQUE, SOCIOLINGUISTIQUE (FILDS)**

A- Charte Sodilang – toutes formations confondues

Charte transversale à toutes les formations dispensées à la faculté par le Département SODILANG, intervenant en supplément au seuil minimal d'informations réglementaires, (*cf.* les pages communes des livrets étudiants).

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auquel adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

**Rappel :** L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

#### **Mise à disposition de documents via l'ENT**

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.).



La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne (cf. le règlement transversal de l'UFRT et par exemple le respect du droit d'auteur).

### **Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel**

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours).

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...).

En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

### **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

### **Adresses électroniques**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

### **Indications lexicales**

- Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EC
- Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants

- o et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
- o Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
- o Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.

Fait le 10 juillet 2014 à l'Université François-Rabelais de Tours

## B - Renseignements pratiques, liés au parcours FILDS

Responsable du département : Madame Joanna LORILLEUX (Bureau 22 au RDC),  
[joanna.lorilleux@univ-tours.fr](mailto:joanna.lorilleux@univ-tours.fr)

Responsable du M1 à distance (FILDS) : Madame Joanna LORILLEUX (Bureau : TA 022),  
[joanna.lorilleux@univ-tours.fr](mailto:joanna.lorilleux@univ-tours.fr)

Responsable du M2 à distance (FILDS) : Madame Isabelle PIEROZAK (Bureau 22 au RDC),  
[isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)

Secrétariat Sodilang, Bureau 7Bis au rez-de-chaussée

Madame Cindy CARLOS, [sodilang.foad@univ-tours.fr](mailto:sodilang.foad@univ-tours.fr) - 02 47 36 66 62

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. Vendredi de 09h à 11h30.

Equipe pédagogique restreinte :

Marc DEBONO (MCF HDR) [marc.debono@univ-tours.fr](mailto:marc.debono@univ-tours.fr)

Emmanuelle HUVER (PR) [emmanuelle.huver@univ-tours.fr](mailto:emmanuelle.huver@univ-tours.fr)

Joanna LORILLEUX (MCF) [joanna.lorilleux@univ-tours.fr](mailto:joanna.lorilleux@univ-tours.fr)

Malo MORVAN (MCF) [malo.morvan@univ-tours.fr](mailto:malo.morvan@univ-tours.fr)

Isabelle PIEROZAK (PR) [isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)

Didier DE ROBILLARD (PR) [derobillard@univ-tours.fr](mailto:derobillard@univ-tours.fr)

## C - Organisation des études (parcours FILDS)

Le parcours FILDS permet aux personnes (en formation initiale ou continue, en situation professionnelle ou non, en France ou à l'étranger) :

- de développer des compétences d'analyse et de réflexivité,
- d'envisager des évolutions professionnelles,
- de s'initier à / engager une recherche scientifique, susceptible d'évoluer par la suite vers une thèse.

Les principales originalités scientifiques du parcours tiennent dans :

- les approches qualitatives et réflexives conçues ici à la fois comme contenus, modalités et objectifs de formation
- les thématiques de la diversité linguistique et culturelle et de la pluralité envisagées notamment à partir de situations francophones
- les questions liées à la diffusion et à l'appropriation du français (et des langues), ainsi que les réflexions touchant aux usages de transmission, d'aménagement et de politiques linguistiques.

Le parcours est adoss      l'  quipe de recherche EA 4428 Dynadiv, forte historiquement de ses dimensions sociolinguistiques et didactiques. Cette   quipe a pour tradition un encadrement engag   au sein d'un laboratoire dans lequel les   tudiants sont v  ritablement impliqu  s.

DYNADIV organise des manifestations scientifiques annuelles, qui sont une occasion de rencontres et d'  changes selon des modalit  s diversifi  es.

L'  quipe propose aux   tudiants un environnement stimulant, des encadrants chevronn  s, des pratiques de recherche sans cesse questionn  es, des approches originales.

#### [EA 4428 Dynadiv](#)

#### DYNAMique et enjeux de la DIVersit  

La particularit   de ce parcours recherche, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses ann  es, r  side dans une offre de formation ouverte    distance pens  e conjointement avec le parcours professionnel. Ainsi il est mutualis   enti  rement en M1 avec ce parcours et il l'est partiellement, en M2. Ces articulations apportent de la souplesse et autorisent, moyennant des adaptations, certaines r  orientations en cours de parcours.

Par ailleurs plusieurs sociolinguistes, francophonistes, didactologues, etc., de premier plan, issus des universit  s de Tours, Angers, Le Mans, travaillent, dans ce parcours, de mani  re compl  mentaire et transdisciplinaire.

A l'issue de ce master, les personnes form  es sont capables d'identifier, de probl  matiser et d'analyser des situations o   la diversit   linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer au d  veloppement de la recherche et/ou de l'intervention formative dans ce domaine, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique (politiques linguistiques notamment).

#### D - D  bouch  s du parcours

Le parcours recherche FILDS vise    former des sp  cialistes du traitement des probl  mes li  s    l'appropriation et    la gestion des langues, notamment dans des environnements o   pr  domine la diversit   linguistique et culturelle, abord  e ici de mani  re qualitative et r  flexive.

Les d  bouch  s concernent les classiques d  bouch  s dans l'enseignement sup  rieur, en France ou    l'  tranger ainsi que :

- ✓ l'enseignement du fran  ais en tant que langue   trang  re ou seconde (FLE/S) et d'autres langues (en France ou    l'  tranger),
- ✓ la formation de formateurs et le conseil dans le domaine du FLE/S et des langues,
- ✓ l'action et la coop  ration linguistique en faveur de la francophonie,
- ✓ la direction p  dagogique de centres de langues et de centres de ressources,
- ✓ l'encadrement des formations linguistiques pour migrants et/ou personnes en situation d'illettrisme,
- ✓ l'intervention aupr  s d'entreprises ou de collectivit  s territoriales pour des   tudes et pr  conisations dans le domaine linguistique et sociolinguistique,
- ✓ l'  dition dans le domaine de la didactique du FLE/S et des langues,
- ✓ l'audit des formations linguistiques,
- ✓ etc.

**Mots clefs** : Enseignement de fran  ais comme langue   trang  re, seconde, d'insertion sociale, professionnelle, scolaire, universitaire, Recherche, Francophonies, Interculturel, Didactique des langues, Sociolinguistique.

#### E - Plateformes et acc  s aux cours distanciels

En vous inscrivant    l'universit   de Tours, une adresse mail   tudiante est automatiquement cr  e    votre nom [pr  nom.nom@etu.univ-tours.fr]. Cette boite mail est accessible au d  part de l'ENT du site de l'Universit   de Tours. **Cette adresse sera automatiquement utilis  e pour notre communication avec vous (examens, convocations, modifications de cours, etc.).**

Pour les étudiants de Master 1 : Vous êtes inscrit à l'Université de Tours, au sein d'une formation interuniversitaire. A ce titre vous avez accès à l'environnement numérique de travail ([ENT](#)) de l'université de Tours. Les cours à distance auxquels vous accédez sont en revanche hébergés sur la plateforme de l'université du Mans, vous avez donc également accès à cette [plateforme](#). Informations techniques : pour tout problème technique relatif à l'utilisation de la plateforme du M1, envoyez un mail à l'adresse suivante : [ead-assistance@univ-lemans.fr](mailto:ead-assistance@univ-lemans.fr)

Pour les étudiants de Master 2 : Vous êtes inscrit à l'Université de Tours. A ce titre vous avez accès à l'environnement numérique de travail ([ENT](#)) de l'université de Tours. Les cours à distance auxquels vous accédez sont hébergés sur la [plateforme Célène](#) de l'université de Tours.

Informations techniques : pour tout problème technique relatif à l'utilisation de la plateforme du M2, envoyez un mail à l'adresse suivante : [assistance.celene@univ-tours.fr](mailto:assistance.celene@univ-tours.fr) (Délai de réponse : 24 à 48h) soyez le plus précis possible dans la description du problème rencontré.

F – Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables à tout étudiant en Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

#### [Art. 1 - Conditions d'accès](#)

---

***La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.***

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2<sup>ème</sup> année, l'accès en master 1<sup>ère</sup> année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

**Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.**

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2<sup>-ème</sup> année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

## Art. 2 - Conditions d'inscription

---

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1<sup>ère</sup> année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

## Art. 3 - Organisation des enseignements

---

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

#### Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

#### Dispositions exceptionnelles

***En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».***

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

#### Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre\* ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation\* est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

#### **\* Précisions apportées par le département Sodilang :**

**Le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé mais annualisé, les points 3 et 6 sont adaptés de la manière suivante :**

- **La compensation est organisée sur l'année, selon les mêmes principes réglementaires.**
- **Il y a compensation entre toutes les UE lors d'une même session de jury, sauf concernant le TER. Dans le cas où la compensation aboutirait à un résultat inférieur à 10, chaque EP ou UE avec une note inférieure à la moyenne doit être représenté.e à la session 2, selon les modalités prévues par le tuteur ou la tutrice.**

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ; **NB : le présent Master n'étant, par dérogation, pas semestrialisé, cette disposition ne s'applique pas.**

8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

#### Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

---

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

---

Un jury est nomm  par ann e d' tudes

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern ).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

#### Art. 8 - D livrance du dipl me

---

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

#### Art. 9 - Mention

---

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1<sup> re</sup> ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2- me ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

- Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.
- Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.
- Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

#### Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

---

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

## AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



## Présentation du Master 1<sup>ère</sup> Année (M1)

Responsable : Lorilleux Joanna

**Maquette du M1 : ATTENTION les n° d'UE ont changé sur la plateforme de cours, reportez-vous au tableau d'équivalence pour connaître le n° affiché et sa correspondance ci-dessous**

MASTER 1 <sup>ère</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
					VHT			
					Volume Horaire Etudiant			
<b>9 UE OBLIGATOIRES NOTÉES</b>								
UE 1 obligatoire	1	4	80	Ressources multimédia pour l'enseignement - apprentissage des langues	24			104
UE 2 obligatoire	1	4	80	Sociolinguistique et enseignement des langues	24			104
UE 5 obligatoire	1	4	80	Evaluation	24			104
UE LVE obligatoire	1	4	80	LVE	24			104
UE 7 obligatoire	1	4	80	Interaction et acquisition des langues	24			104
UE 11 obligatoire	3	10	100	Réflexions et pratiques professionnelles (TER)	6	25		131
UE 11 obligatoire	V	2	150	Réflexions et pratiques professionnelles (stage)				150
UE 18 obligatoire	1	4	80	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	24			104
UE 23 obligatoire	1	4	80	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	24			104
UE 102 obligatoire (validation par suivi)	V	4	10	Apprendre à distance : méthodologie et accompagnement	18			28
<b>4 UE AU CHOIX PARMIS 14 - NOTÉES</b>								
UE 6 choix 1	1	4	80	Grammaire et enseignement des langues	24			104
UE 8 <sup>1</sup> - choix 2	4	4	80	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	24	-	-	104
UE 9 - choix 3	1	4	80	Langues du monde : diversité et statut des langues	24			104
UE 10 - choix 4	1	4	80	Politiques linguistiques éducatives	24			104
UE 20 - choix 5	1	4	80	Didactique de la littérature	24			104

Maquette de M1 S7

<sup>1</sup> UE proposée initialement par Angers. N'est plus disponible actuellement.

UE 21 - choix 6	1	4	80	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	24			104
UE 24 <sup>2</sup> - choix 7 (non disponible à partir de 2018-2019)	<del>4</del>	4	<del>80</del>	<del>Langue, fonctions, usages</del>	<del>24</del>	=	=	<del>104</del>
UE 25 - choix 8	1	4	80	Enseignement de l'oral et de l'écrit	24			104
UE 50 - choix 9	1	4	80	Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques	24			104
UE 53 - choix 10	1	4	80	Formation d'enseignants réflexifs de langue	24			104
UE 54 - choix 11	1	4	80	Littérature francophone et francophonie	24			104
UE 73 - choix 12	1	4	80	Le Français Langue de Scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	24			104
UE B - choix 13	1	4	80	Introduction à la didactique des langues vivantes - le cas du FLE. Le suivi de cette UE peut être exigé pour certains étudiants et interdit à d'autres.	24			104
UE A - choix 14 - Obligatoire en R, optionnel en Pro	1	4	80	Démarches de recherche	24			104
TOTAL DES 4 UE À CHOIX	4	16	320		96			416
TOTAL MASTER 1	14	60	1140		313	25		1453

<sup>2</sup> UE proposée initialement par Le Mans. N'est plus disponible actuellement.

**Descriptif des enseignements du M1 : ATTENTION les n° d'UE ont changé sur la plateforme de cours, reportez-vous au tableau d'équivalence pour connaître le n° affiché et sa correspondance ci-dessous**

UE	Éléments pédagogiques	Descriptifs et compétences
<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>		
UE 1 obligatoire	Ressources multimédia pour l'enseignement / l'apprentissage des langues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender les caractéristiques des ressources de formation multimédia interactives pour les langues à travers l'élaboration d'une grille d'analyse (aspects ergonomiques et pédagogiques).</li> <li>- Réfléchir aux modalités d'intégration de ressources dans différentes situations d'apprentissage (travail en autonomie, travail collectif, apprentissage en présentiel, apprentissage à distance).</li> <li>- Apprendre à intégrer des ressources multimédias pour l'apprentissage des langues à travers la conception d'une séquence pédagogique</li> </ul>
UE 2 obligatoire	Sociolinguistique et enseignement des langues	<p>Sensibiliser à la diversité des situations linguistiques, aux enjeux de répartition des ressources et de pouvoir qui y sont liés, et donc notamment aux conséquences sur les pratiques d'enseignement/apprentissage des langues, en insistant sur les situations de contact avec le français. Les perspectives sociolinguistiques traitant ces questions seront exposées, critiquées, et mises en perspective.</p> <p><b>Compétences :</b> <i>Prendre conscience que la diversité linguistique est très fortement répandue à la surface du globe, et donc des conséquences pour la didactique des langues. Faculté de synthèse et de critique, ainsi que la combinaison théorie-expérience</i></p>
UE 5 obligatoire	Evaluation	<p>Evaluation des connaissances et des compétences, problèmes généraux (halo, stéréotypie, fidélité des correcteurs...)</p> <p>Dimensions sociales, culturelles et internationales.</p> <p>Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation...</p> <p>Evolutions des conceptions en relation avec la cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues</p>
UE 7 obligatoire	Interaction et acquisition des langues	<p>Connaître les principaux concepts et la problématique actuelle de la relation entre les activités interactionnelles et l'acquisition d'une L2</p> <p>Etre capable d'analyser les interactions verbales en L2 et les indices des processus de compréhension et d'acquisition sous-jacents.</p>
UE 11 obligatoire	Réflexions et pratiques professionnelles (+ Stage +rapport)	<p>Réflexion argumentée sur le stage professionnel d'enseignement du FLE/S (éventuellement d'une autre langue étrangère/seconde), de durée variable en fonction des expériences professionnelles antérieures.</p> <p>Rédaction d'un dossier de réflexion sur les expériences et pratiques professionnelles de l'étudiant et accompagnement de cette réflexion.</p> <p>Ce cours sera aussi l'occasion pour les étudiants de croiser leurs expériences de stage et des informations qu'ils recueilleront sur les champs d'intervention en FLE/S, coopération culturelle et linguistique et les métiers qui s'y rattachent pour affiner leur propre projet professionnel.</p> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les champs d'intervention en FLE/S, coopération culturelle et politiques linguistiques</li> <li>- Etre capable de construire un projet professionnel cohérent et réaliste</li> <li>- Etre capable de prendre en charge une classe, de concevoir et de mettre en œuvre des séquences d'enseignement pertinentes dans un contexte donné</li> <li>- Etre capable de rendre compte de ces expériences de manière réflexive et articulée à l'ensemble du parcours de formation.</li> </ul>

UE 18 obligatoire	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	<p>Les dimensions culturelles et linguistiques sont étroitement liées dans les processus d'appropriation. On approfondira les questions que cela suscite, en s'appuyant sur différentes références empruntées aux sciences humaines. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la « culture / civilisation », et on explorera quelques pistes concernant les relations entre « langues » et « cultures » et leur traitement didactique.</p> <p><b>Compétences : maîtriser les principales notions d'anthropologie culturelle et les mobiliser pour construire des modalités didactiques d'approche des phénomènes culturels</b></p>
UE 23 obligatoire	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	<p>Le cours offre un cadrage général de l'éducation et de la formation en langues aujourd'hui. Il permet notamment de s'interroger sur le rôle de l'enseignant dans la classe (adolescents, adultes...) ainsi que sur la question des attentes, attitudes et comportements de l'enseignant et de l'apprenant. Des situations concrètes d'enseignement-apprentissage des langues en France et à l'étranger sont analysées.</p>
UE LVE obligatoire	LVE niveau visé B2	<p>Accompagner les étudiants à valider un niveau B2 en anglais LVE par des activités langagières, communicatives, réflexives, associées à la thématique de la didactique des langues. Validation niveau B2 sur les 5 compétences langagières (adossément CECRL) L'objectif de l'UE est de rendre l'étudiant acteur de la mise en œuvre de son parcours. Il lui faudra développer une stratégie d'auto-évaluation (grâce aux ressources fournies sur plateforme) et de dégager une analyse réflexive à partir de ce processus d'auto-évaluation (analyse du niveau de langue adossée au CECRL, définition des points faibles et forts par compétences, choix des ressources externes et de la méthodologie). L'étudiant devra ensuite constituer son propre parcours d'apprentissage, en faire la proposition à son tuteur. Des activités type lui seront proposées en lien avec la didactique des langues. Il devra justifier son choix dans le cadre de son parcours d'apprentissage et l'articuler dans le cadre de ses méthodologies d'apprentissage. L'évaluation de l'UE s'appuiera sur la réalisation du parcours incluant le carnet de bord et la synthèse réflexive de fin de parcours mettant l'accent sur la transférabilité possible des activités menées par l'étudiant en situation professionnelle.</p>
UE 102 obligatoire (validation par suivi)	Méthodologie Apprendre à distance : méthodologie et accompagnement	<p>Cette UE est destinée à permettre aux étudiants un meilleur accompagnement à la formation à distance et au développement de pratiques réflexives dans le contexte d'interactions pédagogiques et formatives à distance.</p>
<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES A CHOIX (4 parmi les 14 proposés)</b>		
UE 6 - Choix 1	Grammaire et enseignement des langues	<p>Grammaire et linguistique : deux termes, deux disciplines. Les grammaires dans l'enseignement des langues étrangères (1) : grammaires d'apprenants, grammaires d'enseignants. (2) : grammaires pédagogiques, grammaires d'apprentissage et grammaires d'enseignement. L'enseignement de la grammaire selon les méthodologies : l'approche traditionnelle, les exercices structuraux, l'approche fonctionnelle-notionnelle. L'enseignement contrastif de la grammaire. La place de la grammaire dans le cours de langue. La construction d'une séquence grammaticale.</p>
UE 8 <sup>3</sup> - Choix 2	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	<p><del>Ce cours est construit en deux parties. La première (thèmes 1 à 4) a pour objectif de vous familiariser avec le domaine des sciences de l'éducation et de vous permettre d'en construire un panorama général. La deuxième (thèmes 5 à 8) donnera un aperçu des applications et des mises en œuvre des grands courants pédagogiques.</del></p>

<sup>3</sup> UE proposée initialement par Angers N'est plus disponible actuellement.

UE 9 - Choix 3	Langues du monde : diversité et statut des langues	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires
UE 10 - Choix 4	Politiques linguistiques éducatives	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires

UE 10 - Choix 4	Politiques linguistiques éducatives	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires
UE 20 - Choix 5	Didactique de la littérature	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires
UE 21 - Choix 6	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM).	Cet enseignement, fondé sur des études de cas contrastés, mettra en lumière la diversité des situations d'appropriation du français (en France et à l'étranger). La prise en compte de la diversité des contextes conduira à interroger les distinctions traditionnellement établies entre « langue étrangère », « langue seconde » et « langue maternelle ». <b>Compétences</b> : savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations
<del>UE 24<sup>4</sup> - Choix 7</del>	<del>Langue, fonctions, usages</del>	<del>Le cours se propose de faire découvrir aux étudiants les modèles linguistiques et sociolinguistiques mobilisés dans l'enseignement-apprentissage des langues</del>
UE 25 - Choix 8	Enseignement de l'oral et de l'écrit.	Après une étude des spécificités des modes de communication oraux et scripturaux, on s'intéressera aux conséquences qui en découlent dans le domaine du FLE de manière à développer une réflexion sur les supports et les outils permettant de travailler de manière intégrée ces deux modes de communication. <b>Compétences</b> : savoir anticiper l'adéquation entre les objectifs et les outils didactiques utilisés, savoir analyser et concevoir des outils d'enseignement/apprentissage et d'évaluation de l'oral (production, réception et interaction) en fonction de contextes, de finalités et d'intentions donnés
UE 50 - Choix 9	Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques	Le français sur objectif spécifique : quels publics ? (Histoire et spécificités) - L'analyse du public et des besoins (analyse de cas) - L'élaboration de programmes FOS (exemples de référentiels) - La recherche d'outils et de textes pour l'élaboration de programmes
UE 53 choix 10	Formation d'enseignants réflexifs de langue	S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.
UE 54 - Choix 11	Littérature francophone et francophonie	Ce cours propose une introduction aux littératures francophones (Afrique, Maghreb, Antilles, ...) à travers l'analyse d'œuvres complètes et d'extraits d'œuvres contemporaines (réflexion sur les questions des langues, la dimension culturelle). On s'interroge ensuite sur la place de ces littératures dans la didactique des langues et des cultures et plus précisément sur l'exploitation de ces textes littéraires francophones en classe de FLE / FLS.
UE 73 - Choix 12	Le Français Langue de Scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	L'école française et l'accueil des élèves migrants : conditions institutionnelles. Les élèves migrants et leur diversité : acquis préalables, attentes individuelles et familiales, motivations. L'apprentissage du français : langue de scolarisation et langue de socialisation. La prise en compte des langues d'origine. La pratique didactique.
UE b - Choix 13	Introduction à la didactique des langues vivantes - le cas du FLE.	Premiers éléments de didactique du FLE et des langues. Cette UE est destinée à permettre aux étudiants qui n'auraient pas eu de parcours FLE de la licence de se mettre à niveau sur les prérequis nécessaires. <i>Le suivi de cette UE peut être exigé pour certains étudiants et interdit à d'autres</i>
UE A - choix 14 - Obligatoire en R, optionnel en Pro -	Démarches de recherche	Ce cours constitue une sensibilisation à la recherche dans ses différentes dimensions, en sociolinguistique et didactique des langues plus particulièrement. Il s'agit de réfléchir non seulement aux notions

<sup>4</sup> UE proposée initialement par Le Mans. N'est plus disponible actuellement.

limitée à un plafond de 30 étudiants		classiques de terrain, observable, méthodologie, etc. mais aussi de comprendre comment les choix et les positionnements scientifiques s'adossent à des épistémologies, et sont donc à situer épistémologiquement et historiquement. Un intérêt sera plus spécifiquement porté aux démarches qualitatives et réflexives, dans le cadre des exemples de recherche mobilisés, issus de projets, d'expériences ainsi que de sources médiatiques. Compétences : - savoir concevoir et interpréter une observation, une enquête ou une production de corpus - être informé des grandes questions méthodologiques et épistémologiques - connaître les principales attentes en termes de présentation écrite formelle d'une recherche
--------------------------------------	--	---

### Modalités de Contrôle des Connaissances du M1

UNITES D'ENSEIGNEMENT  Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL					
		Session 1			Session 2		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
<b>TOTAL MASTER 1</b>	<b>60</b>						
<b>UE 1 obligatoire</b> Ressources multimédia pour l'enseignement - apprentissage des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 2 obligatoire</b> Sociolinguistique et enseignement des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 5 obligatoire</b> Evaluation	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE XXXX obligatoire</b> LVE	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 7 obligatoire</b> Interaction et acquisition des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 11 obligatoire</b> Réflexions et pratiques professionnelles (TER)	10	CC	E	3	CC	E	3
<b>UE 11 obligatoire</b> Réflexions et pratiques professionnelles (stage)	2	CC	V	V	CC	V	V
<b>UE 18 obligatoire</b> Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 23 obligatoire</b> Enseigner les langues : entre théorie et pratique	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 102 obligatoire</b> Apprendre à distance : méthodologie et accompagnement	4	CC	V	V	CC	V	V
<b>UE 6 choix 1</b> Grammaire et enseignement des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 8 - choix 2</b> Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	4	CC	E	4	CC	E	4

UNITES D'ENSEIGNEMENT  Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL					
		Session 1			Session 2		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
<b>UE 9 - choix 3</b> Langues du monde : diversité et statut des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 10 - choix 4</b> Politiques linguistiques éducatives	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 20 - choix 5</b> Didactique de la littérature	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 21 - choix 6</b> Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 24 - choix 7</b> <del>Langue, fonctions, usages</del>	4	<del>CC</del>	E	4	<del>CC</del>	E	4
<b>UE 25 - choix 8</b> Enseignement de l'oral et de l'écrit	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 50 - choix 9</b> Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 53 - choix 10</b> Formation d'enseignants réflexifs de langue	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 54 - choix 11</b> Littérature francophone et francophonie	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE 73 - choix 12</b> Le Français Langue de Scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE B - choix 13</b> Introduction à la didactique des langues vivantes - le cas du FLE	4	CC	E	1	CC	E	1
<b>UE A - choix 14</b> Démarches de recherche	4	CC	E	1	CC	E	1

**CC** : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

## **Présentation du Master 2<sup>ème</sup> Année (M2)**

**Responsable : Isabelle Pierozak**

### **ELEMENT IMPORTANT A NOTER**

Le Master 2 comporte une UE présentielle (UE2 Démarches et postures de chercheur), dite de regroupement, sur une semaine (fin octobre / début novembre), partagée avec les universités d'Angers et du Maine, ainsi que la formation de Master 2 Recherche présentielle de l'Université de Tours.

Plus d'informations sur les sites du département SODILANG et de l'équipe Dynadiv.

### **Principaux enseignants intervenant dans le Master 2**

Priscille Ahtoy, ATER, Département SODILANG, [priscille.ahtoy@univ-tours.fr](mailto:priscille.ahtoy@univ-tours.fr)

Alper Aslan, ATER, Département SODILANG, [alper.aslan@univ-tours.fr](mailto:alper.aslan@univ-tours.fr)

Maxime Alais, Chargé de cours, enseignant de FLE/S (Belgique) : [maxime.alais@univ-tours.fr](mailto:maxime.alais@univ-tours.fr)

Jacques Béziat, Professeur des Universités, Université de Caen : [jacques.beziat@univ-tours.fr](mailto:jacques.beziat@univ-tours.fr)

Aurélie Bruneau, Chargée de cours, Conseil général du Val de Marne : [aurelie.bruneau@univ-tours.fr](mailto:aurelie.bruneau@univ-tours.fr)

Marc Debono, Maître de Conférences HDR, Département SODILANG, [marc.debono@univ-tours.fr](mailto:marc.debono@univ-tours.fr)

Emmanuelle Huver, Professeure des Universités, Département SODILANG, [huver@univ-tours.fr](mailto:huver@univ-tours.fr)

Arman Karimi, chargé de cours et enseignant de FLS, [arman.karimi@univ-tours.fr](mailto:arman.karimi@univ-tours.fr).

Joanna Lorilleux, Maîtresse de Conférences, Département SODILANG, [joanna.lorilleux@univ-tours.fr](mailto:joanna.lorilleux@univ-tours.fr)

Anne-Claire Péneau, enseignante de FLE, Institut de Touraine Tours ; [claire.ravenelle@univ-tours.fr](mailto:claire.ravenelle@univ-tours.fr)

Isabelle Pierozak, Professeure des Universités, Département SODILANG, [isabelle.pierozak@univ-tours.fr](mailto:isabelle.pierozak@univ-tours.fr)

Croyance Pistis Mfwa, chargé de cours, Formateur linguistique FLE/S, Département SODILANG, [croyance.pistis@univ-tours.fr](mailto:croyance.pistis@univ-tours.fr)

Didier de Robillard, Professeur des Universités, Département SODILANG, [derobillard@univ-tours.fr](mailto:derobillard@univ-tours.fr)



SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
					VHT			
					Volume Horaire Etudiant			
<b>UE1 :</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>140</b>		<b>12</b>	<b>48</b>		<b>200</b>
<b>Diversité, altérité, francophonies</b> [mutualisée avec le M2 PIPOL]	4	4	70	EP 1.1 – Plurilinguisme et interculturalité	6	24		<b>100</b>
	4	4	70	EP 1.2 – Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	6	24		<b>100</b>
<b>UE2 :</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>60</b>		<b>30</b>	<b>10</b>		<b>100</b>
<b>Démarches et postures de chercheur</b> [mutualisée avec les Universités du Maine et Angers]	2	2	35	EP 2.1 – Epistémologies	15			<b>50</b>
	1	1	10	EP 2.2 - Méthodologies	15			<b>25</b>
	1	1	15	EP 2.3 - Ateliers		10		<b>25</b>
<b>UE3 :</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>131</b>		<b>12</b>	<b>32</b>		<b>175</b>
<b>Secteurs professionnels de la recherche</b>	2	2	38	EP 3.1 – Institutions, organismes (inter)nationaux	6	6		<b>50</b>
	2	2	63	EP 3.2 – Professionnalités	6	6		<b>75</b>
	2	2	30	EP 3.3 – Contextes et évolutions		20		<b>50</b>
<b>UE4 :</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>19</b>		<b>2</b>	<b>4</b>		<b>25</b>
<b>Vers l'insertion professionnelle</b> [mutualisée avec le M2 PIPOL]	1	1	19	EP 4.1 - Accompagnement à la recherche d'emploi	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>10</b>
	1	1		EP 4.2 - Langue étrangère		<b>12</b>		<b>15</b>
<b>UE5 :</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>40</b>		<b>12</b>	<b>48</b>		<b>100</b>
<b>2 EP au choix (choix à valider par l'encadrant-e de la recherche)</b> [mutualisée avec le M2 PIPOL]	2	2	20	EP 5.1 - Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.2 - Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.3 - Distanciels : approches et enjeux	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.4 - Structuration des organismes de formation linguistiques	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.5 - L'apprentissage des langues en contexte scolaire	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.6 - Objectifs spécifiques et langue professionnelle	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.7 - Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	6	24		<b>50</b>
	2	2	20	EP 5.8 - Offre de formation d'une université partenaire (mutualisation externe à l'UT)	6	24		<b>50</b>
<b>UE6 :</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>675</b>					<b>675</b>
<b>Travail d'Études et de Recherche (TER) et stage</b>	6	6	150	EP 6.1 - Recherche de terrain ou recherche théorique ou stage obligatoire (300h)				<b>150</b>
	9	9	225	EP 6.2 - TER pré-finalisé				<b>225</b>
	12	12	300	EP 6.3 - Présentation du TER				<b>300</b>
<b>UE7 :</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>203</b>		<b>16</b>	<b>6</b>		<b>225</b>
<b>Processus de la recherche</b>	3	3	69	EP 7.1 - Carnets d'étude, réflexivité	6			<b>75</b>
	3	3	63	EP 7.2 - Travaux d'équipe	6	6		<b>75</b>
	3	3	71	EP 7.3 - Présentations académiques	4			<b>75</b>
<b>Total Master 2</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>1268</b>		<b>84</b>	<b>148</b>		<b>1500</b>

## Descriptif des enseignements du M2

UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptifs/compétences visées
<b>UE 1</b>			
<b>Diversité, altérité, francophonies</b>	EP 1.1	Plurilinguisme et interculturalité	<p>On travaillera ici sur la question des dimensions linguistiques et culturelles en lien avec la pluralité et la diversité. Après avoir explicité différentes notions (bilinguisme, plurilinguisme, multilinguisme, ...), on s'intéressera aux évolutions de la notion de compétence plurilingue et interculturelle et à ses implications (notamment didactiques) pour différents publics et dans différentes situations.</p> <p>On s'exercera aussi à analyser et à concevoir des démarches permettant de développer modalités d'enseignement ou d'implication cohérents avec une telle approche.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les enjeux de la pluralité linguistique et culturelle dans les situations d'appropriation</li> <li>- analyser et concevoir différentes modalités de construction d'une éducation plurilingue et interculturelle.</li> </ul>
	EP 1.2	Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	<p>Ce cours vise à réfléchir les enjeux politiques liés aux langues, tant du point de vue de leur diffusion que de leur appropriation, en s'appuyant plus particulièrement sur le cas du français. Il s'agira notamment de montrer en quoi une politique linguistique est inscrite dans une histoire plus ou moins longue et est toujours une (géo) politique de bien autre chose.</p> <p>Sur cette base, on s'intéressera, de manière critique et historicisante, aux enjeux liés, essentiellement en francophonies : à la structuration institutionnelle du domaine du FLE/S ; aux fonctionnements des réseaux de diffusion et aux différentes fonctions professionnelles qu'ils génèrent, pour en réfléchir les implications en termes d'intervention et de positionnement professionnels.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir articuler les problèmes liés aux politiques linguistiques à leurs répercussions dans d'autres domaines.</li> <li>- Connaître l'histoire et la structuration institutionnelle du domaine du FLE en tant que secteur professionnel et être capable d'en interroger les enjeux et les conséquences</li> </ul>
<b>UE2</b>			

UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptifs/compétences visées
<b>Démarches et postures de chercheur</b>	<b>EP 2.1</b>	Epistémologies	<p>Un panorama historique des courants épistémologiques sera rapidement parcouru pour se focaliser sur les questions pertinentes pour une recherche, soit dans un cadre plutôt « positif » ou « expérimental », soit plutôt « réflexif » et « qualitatif ».</p> <p><b>Compétences :</b> <i>Repérer, problématiser des enjeux épistémologiques en regard d'un projet de recherche.</i></p>
	<b>EP 2.2</b>	Méthodologies	<p>En continuité avec l'EC 2.1., les méthodologies le plus utilisées dans les champs couverts par ce master seront présentées : histoires de vie, entretiens, approches interactionnistes, réflexives, herméneutiques, etc.</p> <p><b>Compétences :</b> <i>Se repérer parmi les grands courants méthodologiques, y situer sa propre recherche</i></p>
	<b>EP 2.3</b>	Ateliers recherche	<p>Les étudiants présenteront le stade d'avancement de leur réflexion de recherche devant l'ensemble des étudiants, présentation qui fera l'objet d'une discussion argumentée.</p> <p><b>Compétences :</b> <i>Savoir exposer de manière succincte l'essentiel d'une recherche, l'argumenter, débattre et modifier/faire évoluer le projet en fonction des apports résultant d'échanges collectifs.</i></p>
<b>UE3</b>			
<b>Secteurs professionnels de la recherche</b>	<b>EP 3.1</b>	Institutions, organismes (inter)nationaux	<p>Il s'agit de caractériser les métiers de la recherche dans des contextes institutionnels diversifiés, prioritairement en France mais sans exclusive (afin de permettre la comparaison avec d'autres contextes étrangers). Les fonctionnements professionnels seront mis en lumière, y compris au plan de leurs évolutions, et ce, dès le niveau du doctorat.</p> <p><b>Compétences :</b> <i>Connaître les champs possibles de la recherche sous l'angle des statuts et fonctionnement (institutionnels notamment).</i></p>

	<b>EP 3.2</b>	Professionalités	<p>En matière de communication à des colloques ou de publication d'un article (par exemple), il existe des pratiques variables et des représentations tout aussi diverses, qu'il convient d'interroger pour les situer. En particulier, on s'intéressera au lien entre les manières d'écrire et de dire sa recherche et les approches méthodologiques et épistémologiques choisies.</p> <p><b>Compétences :</b>  <i>Savoir mettre en cohérence des choix durant les processus de la recherche.</i>  <i>Reconsidérer et ré-évaluer le rôle de l'écriture dans les processus de recherche et les pratiques.</i></p>
--	---------------	------------------	---

	<b>EP 3.3</b>	Contextes et évolutions	<p>Cet enseignement vise à questionner des ressources diversifiées touchant à des parcours et expériences professionnels variés, en matière de recherche universitaire. Il s'agit donc de problématiser des pratiques professionnelles, au regard des évolutions des secteurs de la recherche.</p> <p><b>Compétences :</b>  <i>Savoir porter un regard critique sur son domaine professionnel.</i>  <i>Savoir mettre en perspective son projet professionnel.</i></p>
<b>UE4 – Vers l'insertion professionnelle</b>	<b>EP 4.1</b>	Accompagnement à la recherche d'emploi	<p>Cet EP sera l'occasion pour les étudiants de se confronter aux réalités de la recherche d'emploi. On y proposera notamment des activités de recherche ciblée d'offres d'emploi, de rédaction de CV, de lettre de motivation.</p> <p><b>Compétences :</b>  <i>- Savoir se renseigner sur les emplois repérés et s'adapter au marché de l'emploi des secteurs visés</i>  <i>- Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation contextualisés</i></p>
	<b>EP 4.2</b>	Langue étrangère	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir de suivre une autoformation via le CNED.</p> <p><b>Compétences :</b>  <i>- renforcer ses compétences en langue étrangère</i>  <i>- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</i></p>
<b>UE5 : 2 EP au choix</b>			

	<p><b>EP 5.1</b></p>	<p>Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant</p>	<p>Ce cours s'attachera, en partant plus spécifiquement des propositions de la philosophie herméneutique, à réfléchir la notion de réflexivité, en tant que posture fondamentalement humaine concernant aussi bien le chercheur, que le professionnel et les apprenants. Notamment, différents exemples de démarches et d'outils fondés sur ces approches (approches biographiques, approches artistiques, etc.) seront présentés, situés et interrogés.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les approches herméneutiques</li> <li>- Savoir prendre en compte les parcours biographiques des apprenants dans le contexte de la formation linguistique</li> <li>- Savoir réfléchir le parcours du chercheur dans sa propre recherche</li> <li>- Penser ce qui est transversal et spécifique au chercheur, au professionnel et aux apprenants</li> <li>- Connaître et analyser les moyens et méthodologies à mettre en œuvre dans cette perspective</li> </ul>
--	----------------------	--	---

<p><b>EP 5.2</b></p>	<p>Terrains et pratiques : de l'analyse à l'intervention</p>	<p>En considérant les pratiques et représentations en lien avec un terrain d'enquête, l'objectif est pluriel : construire une enquête, construire des observables, en produire une interprétation, dans la finalité d'intervenir en réponse à des besoins dont la formulation est à questionner. Les implications de ces réflexions au plan de l'intervention professionnelle seront également évoquées.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. savoir concevoir une observation, une enquête et en étudier les éléments à des fins pratiques d'intervention.</li> <li>. être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de recherche (collecte et analyse) adaptés à différents contextes et objectifs.</li> </ul>
<p><b>EP 5.3</b></p>	<p>Distanciel : approches et enjeux</p>	<p>Cet enseignement propose une réflexion sur ce que l'on appelle le distanciel (par opposition au présentiel), sous l'angle des diverses approches que l'on peut en avoir sur plusieurs plans, dont les plans didactique et sociolinguistique. A partir d'usages situés, cette réflexion vise ainsi à préciser les enjeux notamment en termes de formation / appropriation durable, qualitative, diversitaire.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. savoir identifier les enjeux posés par le distanciel</li> <li>. en réfléchir les implications, pour le distanciel, mais aussi pour le présentiel</li> </ul>
<p><b>EP 5.4</b></p>	<p>Structuration des organismes de formation linguistiques</p>	<p>Ce cours touche essentiellement aux fonctions d'encadrement des organismes de formation. Il vise à en appréhender les impératifs formatifs, mais également gestionnaires, comptables, commerciaux, etc., variables selon les statuts des établissements concernés. Il s'agira donc ici d'appréhender ces aspects dans leur diversité institutionnelle, mais aussi d'apprendre à articuler les logiques différentes et souvent contradictoires dans lesquelles les établissements s'inscrivent. On travaillera ici à partir d'exemples diversifiés.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître les fonctionnements institutionnels d'organismes de formation diversifiés</li> <li>- être capable d'en comprendre les logiques sous-jacentes et de se positionner par rapport à elles.</li> </ul>

<b>EP 5.5</b>	L'apprentissage des langues en contexte scolaire	<p>Ce cours vise à aborder brièvement les principales dimensions de l'apprentissage des langues par un jeune public, et de l'enseignement qui lui est destiné. Après un bref survol des dispositifs institutionnels, on s'interrogera sur les caractéristiques de ce public et on s'intéressera aux différentes modalités mises en œuvre pour y répondre ainsi qu'aux particularités des matériels élaborés en direction des enfants. On abordera également la question de l'enseignement / apprentissage du français en contexte d'insertion scolaire, ainsi que celle de l'éducation plurilingue, permettant d'ouvrir des pistes pour une didactique du plurilinguisme auprès de ces publics.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les caractéristiques de l'enseignement des langues à un jeune public dans différentes situations</li> <li>- Savoir élaborer des activités adaptées.</li> </ul>
<b>EP 5.6</b>	Objectifs spécifiques et langue professionnelle	<p>Après une clarification terminologique concernant les dénominations courantes (français fonctionnel, français sur objectifs spécifiques, français langue professionnelle, etc.), on examinera des situations particulières d'enseignement des langues dans le secteur professionnel. On s'interrogera sur les différents types de réponses méthodologiques qui peuvent y être apportées. On tentera également d'étudier les moyens de construire une progression et de sélectionner des supports adéquats dans ces contextes et pour ces publics.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une représentation clarifiée des caractéristiques de l'enseignement des langues en secteur professionnel, des articulations entre langues, identités, travail</li> <li>- Etre capable de concevoir des activités adaptées</li> </ul>
<b>EP 5.7</b>	Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	<p>L'objectif de cet EP est d'amener les étudiants à se construire une démarche qui leur permette de concevoir des outils adaptés d'enseignement des langues dans des contextes identifiés, avec toutes les contraintes que cela comporte, d'un point de vue méthodologique, technique, éthique, politique, etc. Ces outils pourront être testés in situ.</p> <p><i>Compétences :</i></p> <p><i>Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés</i></p>
<b>EP 5.8</b>	Offre de formation université partenaire	<p>Les étudiants auront la possibilité de choisir un EP hors maquette dans l'offre de formation d'universités partenaires. NB : ce choix ne sera valide qu'après accord du/de la responsable du parcours</p>

UE6			
Travail d'Etudes et de Recherche (TER) et stage	EP 6.1	Recherche de terrain ou recherche th�orique ou stage obligatoire	<p>Selon le projet professionnel de recherche, le type de recherche souhait�e, il s'agit pour l'�tudiant-e d'installer le cadre des d�marches ad hoc. Par exemple si la recherche est � caract�re th�orique ou ne n�cessite pas l'int�gration dans un lieu institutionnel public ou priv�, l'�tudiant-e n'aura pas de stage � faire.</p> <p><b>Comp�tences :</b>  <i>Etre capable de mener � bien une recherche modeste de la conception de la question � se poser, en passant par la documentation, les �ventuelles enqu�tes, afin d'aboutir � des analyses</i></p>
	EP 6.2	TER pr�-finalis�	<p>A une date fix�e et rendue officielle, les �tudiants devront soumettre � leur encadrant-e un manuscrit complet quoique provisoire de leur travail de recherche. Les encadrant-e auront pr�par� avec les int�ress�s un calendrier rendant possible la r�alisation de cet objectif.</p> <p><b>Comp�tences :</b>  <i>Planifier un travail de recherche dans le temps, et respecter une �ch�ance imp�rative.</i></p>
	EP 6.3	Pr�sentation du TER	<p>D�p�t du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)</p> <p><b>Comp�tences :</b>  <i>R�diger un travail d�finitif en tenant compte des avis donn�s tout au long de son �laboration.</i></p>

UE 7			
<b>Processus de la recherche</b>	EP 7.1	Carnets d'�tude, r�flexivit�	<p>Au moyen d'�tudes de cas diversifi�es, les �tudiants seront initi�s aux coulisses d'une recherche, avec toutes les questions qu'elle peut susciter lors de son �laboration et dans la perspective de prendre conscience de la pluralit� des types de recherche, et de savoir situer leur propre recherche.</p> <p><b>Comp�tences :</b> <i>Prendre conscience de la diversit� des recherches possibles, situer ses propres choix.</i></p>
	EP 7.2	Travaux d'�quipe	<p>Ce cours vise � amener les �tudiants � d�construire l'id�e re�ue selon laquelle la recherche est essentiellement une activit� solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les s�minaires de l'�quipe de recherche, rendus accessibles, mais aussi sur les travaux collaboratifs men�s plus largement dans le cadre de la formation</p> <p><b>Comp�tences :</b> <i>Acqu�rir des habitudes de travail coordonn� et diversement orient� (critique, concertation, etc.).</i></p>
	EP 7.3	Pr�sentations acad�miques	<p>Cette UE permettra aux �tudiants de prendre conscience et de travailler sur les normes r�dactionnelles et discursives en vigueur en contexte acad�mique.</p> <p><b>Comp�tences :</b> <i>Savoir utiliser les ressources ad�quates en vue des travaux oraux et �crits demand�.</i> <i>Conna�tre les normes, afin de satisfaire aux genres attendus, tant � l'oral qu'� l'�crit.</i></p>



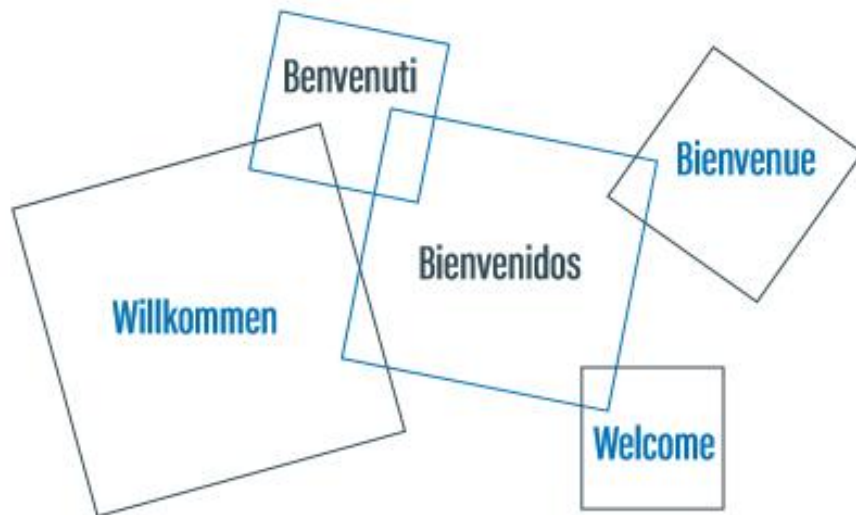
**Modalités de contrôle des connaissances du M2**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL					
		Session 1			Session 2		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
<b>TOTAL MASTER 2</b>	<b>60</b>			<b>60</b>			<b>60</b>
EP 1.1 – Plurilinguisme et interculturalité	4	CC	E-O	4	CC	E-O	4
EP 1.2 – Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies	4	CC	E-O	4	CC	E-O	4
EP 2.1 –Epistémologies	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 2.2 - Méthodologies	1	CC	E-O	1	CC	E-O	1
EP 2.3 - Ateliers	1	CC	E-O	1	CC	E-O	1
EP 3.1 – Institutions, organismes (inter)nationaux	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 3.2 – Professionnalités	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 3.3 – Contextes et évolutions	2	V/NV		2	V/NV		2
EP 4.1 - Accompagnement à la recherche d'emploi	1	CC	E-O	1	CC	E-O	1
EP 4.2 - Langue étrangère	1	CC	E-O	1	CC	E-O	1
EP 5.1 - Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.2 - Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.3 - Numérique et langues : usages, démarches, enjeux	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.4 - Structuration des organismes de formation linguistiques	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.5 - L'apprentissage des langues en contexte scolaire	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.6 - Objectifs spécifiques et langue professionnelle	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.7 - Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 5.8 - Offre de formation d'une université partenaire	2	CC	E-O	2	CC	E-O	2
EP 6.1 – Recherche de terrain ou recherche théorique ou stage obligatoire	6	CC	E-O	6	CC	E-O	6
EP 6.2 – TER pré-finalisé	9	CC	E-O	9	CC	E-O	9
EP 6.3 – Présentation du TER	12	CC	E-O	12	CC	E-O	12
EP 7.1 – Carnets d'étude, réflexivité	3	V/NV		3	V/NV		3
EP 7.2 – Travaux d'équipe	3	V/NV		3	V/NV		3
EP 7.3 – Présentations académiques	3	CC	E-O	3	CC	E-O	3

**CC** : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal - **E** : Ecrit - **O** : Oral

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Inscriptions pédagogiques	Septembre à octobre
Début des cours	Courant octobre
Vacances de la Toussaint	Du 31 octobre au 07 novembre
Journée Insertion Professionnelle	A définir
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2022 au 1 janvier 2023
<b>Examens du 1<sup>er</sup> semestre :</b>	Du 5 au 17 décembre 2022 inclus Du 5 au 17 janvier 2023 inclus
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	<b>A partir du 16 janvier 2023</b>
Vacances de février	Du 20 au 26 février 2023
Vacances de printemps	Du 24 au 30 avril 2023
<b>Examens du 2<sup>nd</sup> semestre :</b>	Du 11 avril au 21 mai 2023 inclus
Rattrapages (2 <sup>nde</sup> session)	Du 19 juin au 30 juillet 2023



# MASTER

<b>Mention</b>	<b>Français Langue Etrangère</b>
<b>Parcours</b>	<b>FILDS</b>